

- Rapport sur l'organisation de la J.C.I. -

La structure de la J.C.I. correspond à son rôle d'avant-garde révolutionnaire de la jeunesse et à ses tâches dans la lutte de classe.

La structure des J.C.I. est établie selon les principes du centralisme démocratique, elle coordonne la possibilité d'un large action et unitaté des membres de l'organisation avec une structure disciplinée. L'organisation de base de la J.C.I. est la cellule. Tous les membres de l'organisation participent obligatoirement à une cellule. Les cellules peuvent être groupées en rayons ou en régions.

L'organisation dirigeant la politique et l'organisation de la J.C.I. entre deux congrès est le Comité Central, élu démocratiquement par des délégués au congrès, plus un délégué du Parti. Le C.C. peut prendre toutes décisions, entre autres :

- nomination d'un Bureau Politique (chargé de la direction entre deux séances du Comité Central) qui peut lui-même nommer un Secrétaire National.

- nomination d'organisations de travail (commissions, Comité de rédaction de la "Jeune Garde", Comité de Rédaction du Bulletin Intérieur), etc...

Schéma de structure de l'organisation.

1) La cellule. constituée sur la base d'une usine, d'un quartier, d'une caserne, d'une école, comprend de 3 à 20 camarades et se réunit au moins une fois par semaine dans un lieu public (café, maison de jeunes) et doit s'organiser pour trouver dès que possible une permanence officielle.

a) Adhésions. = les cartes sont délivrées par le Secrétaire National contre remise d'une liste de renseignements remplie et signée et portant l'avis favorable de la cellule.

b) Tâches de la cellule.

- dresser un plan de travail général comprenant : orientation, perspectives, éducation, constitution d'une bibliothèque.
- participer aux manifestations et organisations locales (Cartel laïque, F.L.A.J., etc...) et à tous les événements (soutien de grévistes, départ de conceris)